



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE

E/ECA/STPA/DM3/2
24 juin 1983

FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième réunion des Directeurs des centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA)

Addis-Abéba, 31 octobre - 4 novembre 1983

QUELQUES QUESTIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT
DU PFSA

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1
II. PERSONNEL DE L'ELEMENT REGIONAL DU PFSA	1
III. BOURSES POUR DES ETUDES AUX CENTRES DU PFSA	2
IV. FORMATION DES FORMATEURS	3
V. PERSONNEL ENSEIGNANT DES CENTRES	4
VI. CRITERES D'ADMISSION DE NOUVEAUX CENTRES ET CENTRES ASSOCIES DU PFSA	5
VII. ASSISTANCE SPECIALE AUX PAYS AFRICAINS D'EXPRESSION OFFICIELLE PORTUGAISE	9
VIII. CONCLUSIONS	10
Annexe 1	
Annexe II	

I. INTRODUCTION

Bien que la formation statistique en Afrique ait fait l'objet de préoccupations constantes de la Commission économique pour l'Afrique dès sa création en 1958, le cadre général dans lequel cette formation devait être développée n'a été effectivement mis en place qu'en 1978. En effet, le Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) a été adopté par la Conférence des statisticiens africains à sa dixième session en 1977 et est devenu formellement institué par la résolution 9 ECO(XVIII) de la Conférence des Ministres de la CEA en 1978.

Le PFSA a donc maintenant cinq ans. Après une période transitoire consacrée essentiellement aux questions d'organisation, les activités du programme ont connu une expansion rapide au cours des dernières années. Il a paru utile, au moment où l'on fête le cinquième anniversaire du PFSA, d'examiner quelques questions importantes qui ont trait au développement du programme, à la lumière de la réduction intervenue dans le budget de l'élément régional du programme financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En effet, ce dernier a dû procéder, à la suite de difficultés financières, à une réduction globale de 45 p. 100 du coût total des projets qu'il finance. Toutefois la réduction du budget global des projets de la CEA en matière de statistique n'a été que de 25 p. 100.

On examinera brièvement les questions ci-après :

- le personnel de l'élément régional du PFSA financé par le PNUD;
- les bourses pour des études aux centres du PFSA;
- la formation des formateurs;
- le personnel enseignant des centres du PFSA;
- les critères d'admission de nouveaux centres et centres associés du PFSA;
- et l'assistance spéciale aux pays africains d'expression officielle portugaise.

II. Personnel de l'élément régional du PFSA

Depuis que le Professeur Biyi Afonja était parti en septembre 1981 pour réintégrer son Université à Ibadan, le poste de Conseiller en chef en formation statistique était resté vacant. Les formalités étaient en cours pour le recrutement de son remplaçant lorsque la nouvelle concernant la réduction du budget du PNUD a été connue. Compte tenu des engagements qui ont été déjà pris, notamment en ce qui concerne l'octroi de bourses pour la formation des formateurs et l'envoi de consultants de courte durée pour les centres du PFSA, il a fallu suspendre le recrutement du Conseiller en chef en formation statistique et procéder à des arrangements internes au sein de la Division de la statistique de la CEA en vue d'assurer la continuité des travaux. C'est ainsi que, depuis la vacance du poste en question, l'Administrateur du projet, qui est en même temps Chef d'une section, consacre plus de son temps au PFSA. Le Chef et le Chef-adjoint de la Division apportent également un appui permanent au programme. Les autres membres du personnel de la Division ne manquent pas aussi d'apporter leurs contributions selon les nécessités.

Il faudrait dire qu'au prix d'efforts soutenus de l'ensemble du personnel de la Division de la statistique, il a été possible de faire face aux activités accrues du programme.

Néanmoins, afin de maintenir un équilibre harmonieux de l'ensemble du programme de travail de la Division, il paraît nécessaire de procéder aussitôt que possible au recrutement d'un deuxième conseiller en formation statistique. Des propositions ont été soumises au PNUD, au moment de la rédaction du présent document, en vue du recrutement de ce deuxième conseiller à partir du mois d'octobre 1983, à la place du Conseiller en chef. Ceci permettra d'économiser environ 60 000 dollars E.U. au cours de la période 1983-1986. Ce fonds sera utilisé pour appuyer les activités opérationnelles du PFSA.

Il faudrait en outre indiquer que l'ancien titulaire du premier poste de conseiller en formation statistique a été transféré sur un poste du budget régulier à la suite d'une réorganisation au sein de la Division. Toutefois, des dispositions ont été prises afin que ce transfert ait lieu au moment où le remplaçant était déjà en place de sorte qu'il n'y a pas eu d'interruption dans l'exécution des travaux.

Pour ce qui est du personnel administratif d'appui de l'élément régional du PFSA, on note le remplacement de la secrétaire de langue française à la suite d'un transfert.

III. BOURSES POUR DES ETUDES AUX CENTRES DU PFSA

Il est reconnu que l'un des problèmes majeurs relatifs au développement du PFSA concerne la disponibilité des bourses pour des études aux centres participant au programme. On examinera encore la question relative aux bourses en général sous le point 8) de l'ordre du jour. Néanmoins, il paraît utile de souligner ici que l'une des causes principales de ce problème est l'ignorance des procédures de demande de bourses auprès des différents pays et organismes donateurs par les services qui patronnent les candidats. Des informations à ce sujet ont été publiées dans l'"Echos du PFSA" mais ceci s'avère insuffisant. Les efforts concertés des différentes parties intéressées sont nécessaires pour résoudre ce problème.

Les centres du PFSA devraient attirer régulièrement l'attention des pays utilisateurs sur les différentes sources possibles de financement de bourses d'étude, y compris les ressources nationales. En particulier, des renseignements pertinents à ce sujet devraient être inclus dans des lettres circulaires adressées chaque année par les centres aux services nationaux de statistique et à d'autres services utilisateurs pour leur faire connaître les modalités d'admission des étudiants à la rentrée académique suivante. Quelques centres du PFSA utilisent déjà cette méthode.

Les pays et organismes donateurs de leur côté devraient assurer une large diffusion, auprès des pays africains, de leur procédure pour la demande de bourses.

Il arrive souvent qu'un seul service celui qui est responsable des bourses dans chaque pays de la région soit plus ou moins au courant de ces procédures. Il faudrait mentionner à ce propos qu'à la suite de l'étude conjointe CEE/ACP/CEA sur les besoins de formation statistique pour l'Afrique, la Commission des communautés européennes envisage l'amélioration du processus d'attributions des bourses. A cet effet, les Etats bénéficiaires devraient s'engager à demander des bourses, en respectant une fourchette fixée à priori, et les donateurs devraient entreprendre des actions de façon à faciliter et accélérer les attributions de bourses selon les diverses possibilités existantes. On reviendra encore sur cette question sous les points 7 et 8 de l'ordre du jour de la présente réunion.

Enfin, les services nationaux de statistique ainsi que les autres services utilisateurs de statisticiens devraient contacter les représentants locaux des différents pays et organismes donateurs pour s'enquérir des possibilités d'obtention de bourses et des procédures à suivre pour la soumission des requêtes correspondantes.

IV. FORMATION DE FORMATEURS

L'un des objectifs du PFSA est de faire en sorte que les centres participant au programme deviennent autosuffisants. Ce qui implique, entre autres, qu'ils disposent d'un personnel enseignant qualifié et en nombre suffisant.

On trouvera en annexe I la liste des enseignants des centres du PFSA ayant bénéficié jusqu'ici de bourses de l'élément régional du programme. Nous avons été informés que d'autres enseignants ont reçu de bourses offertes par certains pays donateurs. On espère également qu'un plus grand nombre de bourses pour la formation des formateurs sera disponible dans le cadre du programme régional du Fonds européen de développement (FED), ce en réponse à la requête qui a été soumise, au nom des Gouvernements africains, par le Secrétariat des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à la Commission des communautés européennes.

Quelle que soit la source de financement de telles bourses de formation de formateurs, il paraît indispensable que des mesures soient prises en vue d'assurer l'utilisation effective du personnel formé.

En premier lieu, les candidats à des bourses de formation de formateurs devraient être parrainés par les centres du PFSA concernés qui s'engagent par la même occasion à utiliser leurs services à plein temps à l'issue de leur formation. De tels candidats peuvent être ou non des enseignants dans les centres en question avant la formation envisagée.

Deuxièmement, les candidats retenus devraient signer un engagement de servir les centres du PFSA qui les parrainent pendant une période d'au moins cinq ans après la formation.

De plus, les conditions ci-après ont été fixées pour les bourses de l'élément régional du PFSA en ce qui concerne la durée des études.

Pour les études conduisant à l'obtention d'une maîtrise, les bourses peuvent être octroyées pour une période de deux ans au maximum. Cette période est de trois ans au maximum pour les études conduisant à l'obtention d'un doctorat. Les candidats doivent donc posséder au départ les qualifications nécessaires leur permettant de terminer leurs études dans les délais indiqués.

Il n'est pas suggéré ici que les pays et organismes donateurs adoptent les mêmes conditions pour la durée des bourses qu'ils offrent. Chaque donateur pourrait avoir une politique qui lui est propre en la matière. L'essentiel est que les candidats et les centres qui les parrainent connaissent au départ les conditions dans lesquelles ces bourses sont octroyées.

V. PERSONNEL ENSEIGNANT DES CENTRES

a) Personnel enseignant permanent

Plusieurs centres du PFSA sentent le besoin de renforcer davantage les effectifs de l'équipe enseignante dont ils disposent. Ce besoin est fort justifié dans la mesure où ces centres doivent faire face à des demandes accrues en conformité avec les objectifs du PFSA.

- le personnel enseignant parti en formation n'est pas souvent remplacé;
- le recrutement de nouveaux enseignants est freiné par le manque de candidats motivés pour l'enseignement et parfois par des restrictions budgétaires.

D'un autre côté, on observe que certains centres du PFSA sont encore largement tributaires de l'assistance extérieure pour la fourniture de leur personnel enseignant.

Il est nécessaire que la politique d'africanisation du personnel enseignant, déjà amorcée dans ces centres, se poursuive et s'intensifie. A cet effet, un programme de formation de formateurs devrait être adopté par chaque centre. Un tel programme devrait indiquer clairement le nombre d'enseignants qui devraient être formés chaque année au cours d'une période de cinq ou dix ans et inclure des opérations de sensibilisation des jeunes diplômés pour la carrière de l'enseignement de la statistique. Ce programme devrait être dûment approuvé par les autorités compétentes du pays d'accueil et/ou par le Conseil d'administration de chaque centre.

Les demandes nouvelles relatives à la fourniture de professeurs par l'assistance extérieure devraient autant que possible correspondre au programme de formation des formateurs. Ainsi, les experts de l'assistance extérieure pourraient être affectés aux centres pendant la période de congé d'étude du personnel de contrepartie. Il pourrait toutefois s'avérer nécessaire de prévoir, à l'issue de la formation de ce personnel de contrepartie, une période d'initiation de quelques mois avant le départ définitif des experts en question.

b) Consultants de courte durée

En général les consultants sont utilisées pour une durée relativement courte, allant jusqu'à 3 mois, pour dispenser des cours dans des domaines spécialisés tels que les sondages, les plans d'expérience et la comptabilité nationale. Toutefois, certains centres ont fait appel à des consultants pour prendre en charge des cours fondamentaux comme la méthode statistique et l'économie de sorte que la durée de la mission de ces consultants a dû être prolongée dans certains cas.

Quelques centres continuent de saisir la CEA de demandes ad hoc urgentes pour les services de consultants. Il faudrait rappeler qu'un délai de trois au six mois est nécessaire pour finaliser les arrangements en vue du recrutement d'un consultant.

Les centres du PFSA devraient indiquer dans toute la mesure du possible leurs besoins en consultants à l'occasion de l'enquête annuelle organisée par la CEA, enquête qui a été recommandée par la deuxième réunion des Directeurs. Il faudrait noter que cette enquête couvre les demandes à satisfaire aussi bien par l'élément régional du PFSA que par les pays et organismes donateurs auxquels les centres envisagent de s'adresser, comme la France, le Royaume-Uni, la Communauté économique européenne (CEE) et le Fonds de coopération technique du Commonwealth (CFTC).

Malgré de nombreuses démarches qui ont été effectuées tant en Afrique qu'à l'extérieur de la région, il s'est avéré difficile de recruter des consultants dans les domaines de l'économie et du traitement des données. Le secrétariat serait heureux de recevoir toute suggestion permettant d'identifier des candidats qualifiés en ces domaines.

On trouvera en annexe II une liste des missions de consultants qui ont été financées par l'élément régional du PFSA.

VI. CRITERES D'ADMISSION DE NOUVEAUX CENTRES ET CENTRES ASSOCIES DU PFSA

Faisant suite à l'admission, en 1982, de 3 nouveaux membres et de 4 nouveaux membres associés, le PFSA compte actuellement 15 membres et 5 centres associés.

Il serait utile de revoir les critères d'admission de nouveaux membres de façon à répondre pleinement aux objectifs assignés au programme. On profitera de l'occasion pour examiner la demande d'admission d'un centre. Un autre centre s'est également informé des conditions de participation au PFSA.

a) Conditions de participation en qualité de membre

Avant la création du PFSA, la CEA avait présenté régulièrement à la Conférence des statisticiens africains un document intitulé "Programme de formation statistique en Afrique" qui contenait de brefs rapports individuels sur une dizaine de centres de formation statistique ayant fourni un service international à l'Afrique et dispensant des cours orientés vers la pratique. On avait également inclus, pour information, de courtes notes sur trois centres de formation démographique opérant dans la région, à savoir : l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé; le "Regional Institute for Population for Population Studies" (RIPS), Legon; et le Centre démographique du Caire.

Lorsque le Groupe de travail chargé d'examiner les besoins de formation statistique en Afrique a été établi en 1977, c'est naturellement sur ces centres de formation statistique (au nombre de 12 la même année) que le choix s'est porté pour la constitution de ce groupe auquel participaient également des représentants des utilisateurs.

Le PFSA a été créé en 1978 sur la base des recommandations du Groupe de travail ci-dessus et les 12 centres qui ont été associés aux différents stades de travaux préparatoires ont été qualifiés d'office membres participant au programme.

Bref, deux critères essentiels ont été utilisés pour l'admission des premiers membres du PFSA, à savoir :

- le caractère international des services offerts;
- et l'orientation pratique des programmes d'enseignement, répondant aux besoins des services nationaux de statistique.

Malheureusement la CEA n'a pas de renseignements au jour permettant d'apprécier l'importance des services offerts actuellement par les centres participant au programme aux autres pays de la région. Il faudrait souligner à ce sujet la nécessité pour la CEA de disposer annuellement, pour chaque cours, de données pertinentes sur les effectifs inscrits et les succès aux examens, par nationalité. Il a été néanmoins constaté que le critère portant sur le caractère international des services offerts ne semble plus, bon gré, mal gré, strictement observé par quelques centres du PFSA.

La dissolution de l'ancienne Université du Botswana, du Lesotho et du Swaziland (UBLS) en 1976, juste avant la création du PFSA, et la création consécutive de deux départements de statistique séparés, l'un au sein de l'Université College of Botswana, Gaborone, et l'autre au sein de la National University of Lesotho, Roma, n'ont certainement pas contribué à renforcer le caractère régional de ces deux derniers centres.

En outre, les conditions locales du moment font que les étudiants d'autres pays d'Afrique ne viennent plus en masse poursuivre leurs études dans quelques centres du PFSA.

Ce sont là des situations qui, on l'espère, pourront s'améliorer dans le temps. Néanmoins, il paraît important que les responsables des centres du PFSA s'efforcent de faire en sorte que les conditions d'accueil des étudiants étrangers dans leurs centres soient satisfaisantes. Il s'agit là d'un élément qui est souvent pris en considération quand on envoie des étudiants en formation à l'extérieur.

Le critère relatif à l'orientation pratique de l'enseignement a été dans l'ensemble observé par les centres du PFSA. Ceci est d'autant plus vrai que les centres en question participent activement à l'élaboration concertée des programmes d'enseignement dans le cadre du PFSA. On examinera sous le point 6 de l'ordre du jour les travaux qui ont été effectués en ce domaine.

Après cinq ans d'existence du PFSA, il paraît nécessaire de renforcer davantage les deux critères retenus pour l'admission de membres participant au programme.

Ainsi, pourront être admis :

i) Critère de service international offert

- les centres de formation statistique régionaux de droit;
- les centres de formation statistique nationaux ayant démontré que les effectifs de ressortissants africains non originaires des pays d'accueil constituent au moins un tiers des effectifs totaux des étudiants de ces centres au cours des cinq dernières années.

ii) Critère d'orientation pratique de l'enseignement

- les centres dont les programmes d'enseignement sont orientés vers la formation de statisticiens praticiens et qui ont fourni des statisticiens formés aux services nationaux de statistique ainsi qu'à d'autres services statistiques gouvernementaux.

Les centres en question doivent satisfaire à la fois aux deux critères ci-dessus.

Ceci étant, la CEA a été saisie d'une demande d'admission en qualité de membre du PFSA envoyée par la Division de la statistique, Département des mathématiques, Université de Nairobi.

Ce centre a commencé à fonctionner en 1975. Il dispense des cours conduisant à l'obtention des diplômes de B.Sc. en statistique (licence), de M.Sc. (maîtrise) en statistique mathématique, en biostatistique, en recherche

opérationnelle et en informatique. Le centre offre également des cours conduisant à l'obtention d'un diplôme post-universitaire en statistique et destinés à des personnes qui n'ont pas reçus une formation en statistique. Il dispose enfin d'une unité de recherche pour les étudiants qui souhaitent préparer un Ph.D. (doctorat) en statistique.

Selon le responsable du centre, des étudiants en provenance de l'Ouganda, de la Somalie, du Zimbabwe, de la Namibie et de la Zambie ont suivi les cours de B.Sc. Les cours de niveau post-universitaire ont été suivis en grande partie par les kényans, mais aussi de temps en temps par des étudiants en provenance du Soudan et de l'Ouganda. Ces cours sont ouverts à tout étudiant originaire de la région africaine qui satisfait aux conditions d'admission du centre.

Le programme d'enseignement du B.Sc. comporte de nombreux cours appliqués faisant intervenir des travaux sur le terrain et des travaux pratiques. Les programmes de niveau post-universitaire comportent des cours et des projets.

Malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir, au moment de la rédaction du présent document, les programmes détaillés de ces cours ni des renseignements sur les effectifs formés par pays d'origine en raison de la fermeture de l'Université de Nairobi. Une lettre a été également adressée au Directeur par intérim de la statistique du Kenya pour demander ses vues sur les statisticiens formés par le centre en question mais aucune réponse n'a encore été reçue.

Les éléments d'information ci-dessus sont soumis à la réunion des Directeurs afin qu'elle émette des avis sur la suite à donner à la présente demande.

Un autre centre, l'Institut supérieur de statistique de Lubumbashi, relevant du Département de l'Enseignement supérieur et universitaire du Zaïre, avait demandé à la CEA les conditions qu'il fallait remplir pour participer au PFSA. En effet l'Institut, qui est le seul légal délivrant ce genre de diplôme au Zaïre, éprouve des difficultés pour recycler son personnel enseignant. La CEA avait déjà fourni les renseignements demandés.

b) Admission de centres associés

Il faudrait tout d'abord rappeler que les centres associés jouent un rôle important dans l'organisation de cours de recyclage et de cours de formation spécialisée pour les statisticiens déjà en service. En effet, les centres participant au PFSA doivent consacrer une grande partie de leurs activités à la formation de base et ne sont pas en mesure de faire face seuls aux besoins pressants et croissants des pays de la région dans les domaines du recyclage et de formation spécialisée.

L'admission du premier centre associé du PFSA, le Centre de Munich pour le recyclage des statisticiens-économistes des pays en développement, s'est effectuée sur la base d'une situation de fait. En effet, les activités de ce centre ont été régulièrement mentionnées dans le document sur le Programme de formation

statistique en Afrique déjà mentionné plus haut en raison de leur intérêt pour la région. De plus, ce centre a été associé étroitement aux travaux préparatoires qui ont conduit à la création du PFSA. Il a d'ailleurs abrité le Groupe de travail de 1977 chargé d'examiner les besoins de formation statistique pour l'Afrique.

Lors d'une tournée effectuée en juin/juillet 1981 en Europe et aux Etats Unis par les responsables du PFSA, certains pays visités ont exprimé un vif intérêt dans la fourniture d'assistance au programme par l'intermédiaire de certaines de leurs institutions qui organisent déjà, ou pourraient organiser, des sessions de formation de courte durée pour les statisticiens en fonction. Des échanges de correspondance ont eu lieu par la suite, proposant à quatre centres de devenir membres associés du PFSA. Ces centres sont les suivants : "Institute of Development Studies" (IDS), Sussex (Royaume-Uni); "Applied Statistics Research Unit", Université du Kent, Canterbury (Royaume-Uni); "Institute of Social Studies" (ISS), La Haye (Pays-Bas) et "International Statistical Programs Center (ISPC), Bureau de recensement des Etats Unis, Washington. Après la réception de l'accord de principe de ces centres sur la proposition ci-dessus, leur admission en qualité de membres associés du PFSA a été recommandée par la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, à sa deuxième session. La Conférence des Ministres de la CEA, réunie à Tripoli en avril 1982, a adopté cette recommandation.

Des efforts sont faits pour identifier d'autres centres associés, notamment de langue française, compte tenu de l'ampleur des besoins. Les principaux critères de sélection de tels centres sont les suivants :

- i) organisation sur une base régulière de session de courte durée de recyclage et/ou de formation spécialisée pour les statisticiens en fonction;
- ii) adaptation des programmes des cours aux problèmes des pays en développement;
- iii) participation à ces cours d'un nombre significatif de candidat en provenance de la région africaine;
- iv) établissement de liens avec les centres du PFSA.

VII. ASSISTANCE SPECIALE AUX PAYS AFRICAINS D'EXPRESSION OFFICIELLE PORTUGAISE

Il a été rapporté, lors de la dernière réunion des Directeurs, que les pays africains d'expression officielle portugaise avaient recommandé, lors d'une réunion tenue à Addis Abéba en octobre 1980, la régionalisation du Centre de Lubango, en Angola, en vue d'assurer la formation du personnel statisticien de niveau moyen dont ils avaient besoin. Par la suite, la Conférence des Ministres de la CEA, réunie à Freetown en avril 1981, avait adopté une résolution demandant au Secrétaire exécutif d'entreprendre toute action nécessaire en vue d'octroyer une assistance technique aux pays du groupe et priant le PNUD d'accorder un appui financier approprié aux projets nationaux et régionaux proposés par ces pays.

Une mission de la CEA a visité Maputo, Mozambique, du 5 au 13 novembre 1982 en vue d'obtenir la confirmation de la volonté de ce pays d'utiliser le Centre de Lubango. En effet, de tous les pays du groupe, seul le Mozambique n'était pas représenté à la réunion d'Addis-Abéba. La mission de la CEA n'a pas pu obtenir une position claire du pays sur la question.

La mission de la CEA devait ensuite se rendre en Angola du 17 au 29 novembre 1982, pour discuter des modalités de la mise en oeuvre du projet de renforcement du Centre de Lubango mais elle était informée que les autorités du pays n'étaient pas prêtes à la recevoir. Une nouvelle date devait être fixée par les autorités angolaises mais il n'y a pas encore eu de suite sur cette question au moment de la rédaction du présent document.

Compte tenu des difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du projet de renforcement du Centre de Lubango et de la réduction du budget de l'élément régional du PFSA, la CEA a inscrit dans son programme de travail : (i) une assistance technique aux pays du Groupe qui souhaitent mettre sur pied et/ou développer un programme de formation statistique en cours d'emploi; (ii) l'élaboration d'un modèle-type de programmes d'enseignement statistique de niveau moyen, en langue portugaise, adapté aux besoins des pays du groupe.

VIII. CONCLUSIONS

La réunion des Directeurs des centres du PFSA est invitée à émettre des avis sur les différentes questions qui ont été soulevées dans ce document. Un accent particulier devrait être mis sur les actions à entreprendre afin que tous les centres participant au programme soient pleinement utilisés et offrent un service international. On devrait également rechercher les voies et moyens en vue de doter les différents centres d'un personnel enseignant qualifié et en nombre suffisant. On ne devrait pas perdre de vue à ce sujet la nécessité d'adopter, au niveau de chaque centre, un programme cohérent de formation de formateurs si l'on veut atteindre l'objectif d'autosuffisance des centres. Enfin, toute contribution qui pourrait être apportée par les centres du PFSA dans le cadre de l'Assistance spéciale aux pays africains d'expression officielle portugaise en matière de formation statistique serait fort appréciée.

BOURSES ATTRIBUEES DEPUIS 1980 DANS LE CADRE DE L'ELEMENT REGIONAL DU PFSA

I. FORMATION DE FORMATEURS

Nom	Pays	Centre PFSA	Domaine de formation	Institution de formation	Durée (mois)	Début (mois/année)	Date indicative de sortie (mois/année)
1. R. KIWELU	Tanzanie	EASTC Dar-es-Salaam	Informatique	ISPC Washington US Bureau of Census	14	Oct. 1980	Decembre 1981
2. B. KIREGYERA	Uganda	ISAE Kampala	Mathematiques (Doctorat)	University of Sussex (U.K.)	12	Oct. 1981	Septembre 1982
3. T.A. BAMIDURO	Nigeria	University of Ibadan	Plan d'expériences	University of North Carolina (USA)	12	Oct. 1981	Septembre 1982
4. M.B. OBWANA	Uganda	ISAE Kampala	Methodes statis- tiques (Maîtrise)	London School of Economics (U.K.)	24	Oct. 1980	Octobre 1982
5. M.G. ABDALLAOUI	Maroc	INSEA Rabat	Recherche opéra- tionnelle (Doctorat)	London School of Economics (U.K.)	18	Mars 1981	Septembre 1982
6. " "	" "	" "	" "	" "	6	Avril 1983	September 1983
7. J. BEEYELEDEZA	Uganda	ISAE Kampala	Methodes statis- tiques (Maîtrise)	University of Sussex (U.K.)	35	Oct. 1980	Août 1983
8. M. SENAOAMA	Lesotho	National Uni- versity of Lesotho	Statistiques appli- quées (Maîtrise)	University of Waterloo (Canada)	21	Sept. 1981	Mai 1983
9. Ms. O.G. MODISA	Botswana	UBS Botswana	Statistiques (Maîtrise)	University of Michigan (USA)	24	Sept. 1982	Août 1984
10. D.E. HAULI	Tanzanie	EASTC Dar-es-Salaam	Statistiques (Maîtrise)	University of Southampton (U.K.)	24	Sept. 1982	Août 1984
11. L. BELA	Cameroun	ISPEA Yaoundé	Sciences écono- miques (Doctorat)	University of Montreal (Canada)	36	Sept. 1982	Août 1985
12. R. NANTCHOUANG	Cameroun	ISPEA Yaoundé	Sciences écono- miques (Maîtrise)	University of Montreal (Canada)	24	Sept. 1982	Août 1984
13. J.M. KOUADJO JAO	Côte d'Ivoire	ENSEA Abidjan	Statistiques et économétrie (Doctorat)	Université Paris I	24	Sept. 1983	Août 1985

II. FORMATION DE GROUPE

Nom	Pays	Centre	Durée	Début	Fin
CAMARA SIDI AMANA	Mauritanie	CESD Paris	2½ mois	Sept. 1980	Nov. 1980
DIA AMADOU PAIHE	Mauritanie	"	2½ "	" "	" "
YAMBA OUEDRAOGO	Haute Volta	"	2½ "	" "	" "
Ms. ABAACROUCHE AICHA	Maroc	"	2½ "	Août 1981	Nov. 1981
YOUSSEF MOHAMED	"	"	2½ "	" "	" "
RAMANANA RAHARY RAPHAEL	Madagascar	"	2½ "	" "	" "
Deux (1)	Kenyens	ISAE Kampala	5 JOURS	16 juin 1980	20 juin 1980
Deux (1)	Tanzaniens	"	5 "	" "	" "
Deux (1)	Zambiens	"	5 "	" "	" "

(1) Participants au groupe de travail sur le développement d'un système statistique intégré.

PROGRAMME DE FORMATION STATISTIQUE POUR L'AFRIQUE (PFSA)
LISTE DES PROFESSEURS - VISITEURS AU 31 JUILLET 1983

<u>S.No.</u>	<u>Nom</u>	<u>Domaine</u>	<u>Centres PFSA</u>	<u>Début</u>	<u>Fin</u>	<u>Durée (semaines)</u>
1.	Mr. S.R. Rao	Méthodes statistiques	ISAF Makerere	1/07/78	1/06/79	52
2.	" D.K. Roy	Sondages	ISAF Makerere	1/07/78	1/06/79	52
3.	" W. Amelewonou	Stat. indus- trielles	IAMSEA Kigali	19/10/79	11/11/79	3
4.	Ms M.M. Douaze	Comptabilité nationale	ISPEA Yaoundé	01/12/79	24/12/79	3
5.	Mr. O. Balde	Sondages	ISPEA Yaoundé	01/12/79	24/12/79	3
6.	" J. Adderley	Informatique	ISAF Makerere	01/04/80	31/05/80	8
7.	Mrs Thi Cuc Phuong Ngo	Comptabilité nationale	IAMSEA Kigali	27/06/80	20/07/80	3
8.	Mr. O. Balde	Sondages	IAMSEA Kigali	27/06/80	20/07/80	3
9.	" Jagdish Sharma	Méthodes statistiques	ISAF Makerere	01/07/80	15/10/80	14
10.	Dr. K. Osei	Méthodes statistiques	ISAF Makerere	16/10/80	20/03/81	20
11.	Mr. W. Amelewonou	Stat. indus- trielles	IAMSEA Kigali	19/10/80	11/11/80	3
12.	Ms M.M. Douaze	Comptabilité nationale	ISPEA Abidjan	05/12/80	23/12/80	3
13.	Mrs. Thi Cuc Phuong Ngo	Comptabilité nationale	IAMSEA Kigali	07/02/81	01/03/81	3
14.	Mr. O. Balde	Sondages	IAMSEA Kigali	29/06/81	20/07/81	3
15.	Dr. A.K. Gupta	Sondages	Un. of Ghana	01/10/81	31/12/81	12
16.	" C.C. Agunwamba	Méthodes statistiques	NUJ	05/10/81	04/01/82	12
17.	" P.C. Gupta	Sondages	ISAF Kampala	16/10/81	14/01/82	12

<u>S.No.</u>	<u>Ncm</u>	<u>Domaine</u>	<u>Centre PFSA</u>	<u>Début</u>	<u>Fin</u>	<u>Durée (semaines)</u>
18.	Mr. W. Amelewonou	Stat. industrielles	IAMSEA Kigali	27/11/81	16/12/81	3
19.	Dr. Des Raj	Sondages et Plan d'ex- périences	Un. of Ibadan	16/10/81 29/01/82	29/10/81 14/07/82	24
20.	Mr. B. Bosschaert	Comptabilité nationale	IAMSEA Kigali	05/02/82	26/02/82	3
21.	" P. Tassi	Analyse des séries tempo- réelles	ISPEA Yaoundé	06/02/82	21/02/82	2
22.	" K.N.C. Pillai	Comptabilité nationale	UES Gaborone	16/02/82	05/03/82	3
23.	" A.M. Farazi	Informatique	ISAE Kampala	12/03/82	11/06/82	12
24.	Prof. Biyi Afonja	Aider dans le programme de formation en cours d'emploi	OSO Zimbabwe	15/05/82	23/05/82	1
25.	Mr. O. Balde	Sondages	IAMSEA Kigali	29/06/82	26/07/82	4
26.	Dr. J.O. Iyaniwura	Statistiques économiques	ISAE Kampala	01/09/82	30/11/82	12
27.	Mr. S.R.A. Fao	Méthodes statistiques	ISAE Kampala	14/11/82	21/03/83	16
28.	" W. Amelewonou	Statistiques industrielles	IAMSEA Kigali	22/11/82	06/12/82	2
29.	" A.N. Chalak	Comptabilité nationale	IAMSEA Kigali	01/11/82	21/11/82	3
30.	" O. Balde	Sondages	IAMSEA Kigali	04/07/83	23/07/83	3